

Commune
De
TORCE EN VALLEE

Délibérations
Du Conseil Municipal



Date de convocation
5 janvier 2023
Date d'affichage
5 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois,
Le neuf janvier à vingt heures précises,
Le conseil municipal légalement convoqué le 5 décembre deux mil vingt-trois s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Jean-Michel ROYER, maire.

En exercice 15
Présents 12
Votants 14

Étaient présents : Jean-Michel ROYER, Laurent GUILLET, Céline MATHÉ, Denis DEBELLE, Aurélie HOUDAYER, Michel CHADUTEAU, Olivier LE CORF, Joël DAVID, Aurélie BUTET, Yves GICQUEL, Vincent GUILLERME, Annick CUISNIER.

Absents : Pascaline LEGENDRE,

Absents et excusés :

Émilie LOPES donne pouvoir à Aurélie HOUDAYER pour voter en ses lieu et place.
Maryse BESNIER donne pouvoir à Laurent GUILLET pour voter en ses lieu et place.

Le président a dénombré douze conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée par l'article L. 2121-17 du CGCT était remplie.

Selon les dispositions de l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, Denis DEBELLE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Choix du prestataire - Enseigne Mairie - Bibliothèque. 2023 - 007

Suite aux travaux de mutualisation de la mairie et l'agence postale, l'enseigne de la Poste sera installée en drapeau sur le bâtiment de la Mairie.

L'entrée principale de la Mairie n'est pas indiquée, Monsieur le Maire a fait appel à trois prestataires pour la conception d'une enseigne Mairie à fixer au-dessus de la porte d'entrée.

Dans le même esprit il a sollicité les mêmes entreprises pour l'enseigne de la bibliothèque qui est désormais située au groupe scolaire.

Monsieur le Maire présente les trois devis suivants :

Enseigne Mairie bibliothèque

Fournisseur	Technique	Enseigne mairie	Enseigne Bibli	Pose	Total HT	Total TTC
Cell enseignes	Plexi laqué 19 mm	750.00 €	720.00 €	650.00 €	2 120.00 €	2 544.00 €
	PVC Laqué 19 mm	390.00 €	420.00 €	650.00 €	1 460.00 €	1 752.00 €
Print succès	Dibond 3 mm	385.00 €	295.00 €		680.00 €	816.00 €
Graphi concept	Dibond adhésif		350.00 €	300.00 €	650.00 €	780.00 €

Le Conseil municipal n'est pas convaincu par la qualité du plexi laqué et du Dibond, il souhaiterait avoir une proposition avec des enseignes en Acier ou en Inox de 3 millimètres.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité

DEMANDE à Monsieur le Maire de bien vouloir solliciter d'autres avec des enseignes en Acier ou en Inox de 3 millimètres

REPORTE la décision à une prochaine séances.

Fait et délibéré en séance publique les jours, mois et an que dits,
Pour copie conforme,

Le Maire,
Jean-Michel ROYER

